

Faculté de droit

**M1 Droit fondamental de la santé**  
Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

<b>DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES A LA PREMIERE ANNEE DE MASTER DE FONDAMENTAL DE LA SANTE Année 2024-2025</b>			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
<b>SEMESTRE 1</b>			
Droit Pénal Spécial (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Droit Pénal Spécial (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) Ou Ecrit 1h30 (sans TD)
Droit des entreprises et du médicaments	30 H	3	Ecrit, QRC ou oral
Histoire de la Justice	30 H	3	Ecrit 1h30
Droit de la preuve et de la prescription (cours)	30 H	3	Ecrit 1h
Régimes Matrimoniaux (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) Ou Ecrit 1h30 (sans TD)
Anglais (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
<b>OPTIONS</b>			
<b>Cours magistraux optionnel : Un cours parmi :</b>			
Histoire du Droit Privé	30 H	3	Ecrit 1h30
Copropriété (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Droit de la Construction (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
<b>TD optionnel : Un TD parmi :</b>			
Droit International Privé (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Régimes Matrimoniaux (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>	255 H	30	

<b>SEMESTRE 2</b>			
Procédure Pénale Européenne et Internationale (cours)	30 H	3	Terminal de 3H
Procédure Pénale Européenne et Internationale (TD)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Criminologie (cours)	20 H	3	Oral
Acteurs de l'Assurance (cours)	20 H	2	Oral
Procédure Civile Spéciale (cours)	20 H	2	QRC 1h30 ou écrit 1h30
Successions (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) Ou Ecrit 1h30 (sans TD)
Contrats d'Assurance	30 H	3	Ecrit 1h30
Procédures Civiles d'Exécution (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Anglais (TD)	15 H	2	Contrôle continu du semestre
<b>(cours commun à la série 1)</b>			
<b>Cours magistraux optionnel : Un cours parmi :</b>			
Droit International Privé (cours)	30 H	3	Terminal de 3H (avec TD) Ou Ecrit 1h30 (sans TD)
Gestion Locative Immobilière (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
Fiscalité du Patrimoine (cours)	30 H	3	Oral ou écrit
Libéralités (cours)	30 H	3	Ecrit 1h30
<b>TD optionnel : Un TD parmi :</b>			
Successions (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
Droit International Privé (TD possible)	15 H	3	Contrôle continu du semestre
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>	255 H	30	